

# GUIDE

## DE BONNES PRATIQUES DE PRODUCTION DE L'HUILE DE PÉPINS DE FIGUE DE BARBARIE TUNISIENNE







# GUIDE DE BONNES PRATIQUES DE PRODUCTION DE L'HUILE DE PÉPINS DE FIGUE DE BARBARIE TUNISIENNE

Décembre 2022

Ce document a été préparé par le bureau « novaQ Consulting » en collaboration avec l'Association Nationale de Développement du Cactus (ANADÉC) dans le cadre du «Projet d'Accès aux Marchés pour les Produits Agroalimentaires et du Terroir - phase 2 (PAMPAT 2) », mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI), sur un financement du Secrétariat d'État à l'Économie de la Confédération Suisse (SECO).

Ce document a été établi sans avoir été revu par les services d'édition de l'ONU. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, à la délimitation de leurs frontières, à leur système économique ou à leur degré de développement. Les désignations telles que «développé», «industrialisé» et «en développement» sont utilisées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade de développement atteint par un pays ou une région donnée dans le cadre du processus. La mention de noms de sociétés ou de marques commerciales ne constitue pas un aval de l'ONUUDI. Les opinions, chiffres et estimations y figurant relèvent de la responsabilité des auteurs et ne doivent donc pas être considérés comme reflétant les opinions de l'ONUUDI ou comme ayant été approuvés par elle.

PRÉAMBULE .....	6
I - CONTEXTE ET OBJET .....	7
II - DÉMARCHE DE L'ÉLABORATION DE CE GUIDE .....	8
III - PRODUCTION DE L'HUILE DE PÉPINS DE FIGUE DE BARBARIE .....	8
IV - PROCÉDÉS DE PRODUCTION DE L'HUILE DE PÉPINS DE FIGUE .....	9
DE BARBARIE	
IV-1 Cueillette de la figue de barbarie: stade et saison .....	9
IV-2 Transport, réception et stockage des fruits .....	12
IV-3 Nettoyage des fruits .....	12
IV-3-1 <i>Brossage</i> .....	12
IV-3-2 <i>Lavage</i> .....	13
IV-4 Épluchage & Égrainage .....	13
IV-5 Lavage des pépins .....	14
IV-6 Séchage des pépins .....	14
IV-7 Conservation des pépins .....	16
IV-8 Extraction et purification de l'huile de pépins de figue .....	16
de barbarie	
IV-8-1 <i>Extraction par pressage à froid</i> .....	16
IV-8-2 <i>Purification</i> .....	18
a) <i>Décantation</i> .....	18
b) <i>Filtration</i> .....	18
IV-8-3 Conservation de l'huile de pépins de figue de barbarie .....	20
purifiée	
IV-9 Procédé innovant de séparation des pépins .....	21
IV-10 Traçabilité .....	22
IV-11 Contrôle de la qualité de l'huile de pépins de figue de .....	22
barbarie purifiée	
CONCLUSION .....	22

Ce guide a été préparé dans le cadre du «Projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et du Terroir - phase 2 (PAMPAT 2) », lancé en Tunisie en janvier 2020 pour une durée de 5 ans et mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), sur un financement du Secrétariat d'État à l'Économie de la Confédération Suisse (SECO).

La PAMPAT 2 vient consolider les acquis du PAMPAT 1, qui a été mis en œuvre entre 2013 et 2019, quand les produits issus de la filière figue de barbarie étaient méconnus. A l'époque, il y avait seulement 5 entreprises en Tunisie et les espoirs mis sur cette filière étaient très limités.

Aujourd'hui, la filière compte déjà 55 opérateurs, ce qui a permis la création de 1200 emplois entre 2016 et 2021. D'ailleurs les produits issus de la figue de barbarie occupent déjà la 5ème place des exportations tunisiennes du secteur biologique.

En effet, la demande pour l'huile de pépins de figue de barbarie ne cesse d'augmenter sur le marché national et international. Plus d'une trentaine d'opérateurs tunisiens de la filière exportent ce produit cosmétique. Entre 2019 et 2021 les exportations du secteur ont évolué de 50% pour atteindre 1 million d'Euros. Les exportations concernent principalement le marché européen, mais la Tunisie commercialise également ses produits sur les marchés américain, canadien, chinois, japonais et australien.

Le présent guide a été préparé en collaboration l'ANADEC, l'Association Nationale de Développement du Cactus, qui a été créée en 2018 en Tunisie et constitue aujourd'hui un acquis pour le secteur. L'association regroupe la majorité des entreprises industrielles. L'ANADEC est chargée de la promotion de toute la filière, organise la participation groupée des opérateurs dans différentes manifestations promotionnelles et salons et agit comme porte-parole de la filière. Les entreprises de l'ANADEC ont contribué avec leur savoir-faire à l'élaboration de ce document sectoriel.

## I. CONTEXTE ET OBJET

L'huile de pépins de figue de barbarie est devenue le fer de lance indiscutable de la nouvelle cosmétique tunisienne et constitue un véritable produit phare qui contribue au développement local dans les régions de l'intérieur. Le grand succès de ce produit est dû à ses nombreux bienfaits dermatologiques. Ce produit naturel est riche en acide linoléique (présent à 60%) et en vitamine E (1000 mg/Kg). Il convient à tous les types de peaux et est fluide, léger et à pénétration rapide.

Des études cliniques réalisées en 2020 par le projet PAMPAT ont confirmé que l'huile de pépins de figue de barbarie tunisienne certifiée biologique est un véritable élixir de beauté et a des effets anti-tâches, anti-cernes, anti-rides et raffermissants. Les études cliniques se sont déroulées sur une période de 28 jours dans un laboratoire internationale de renommée et ont concerné une population de femmes âgées entre 45 et 65 ans, qui ont appliqué le protocole d'utilisation pour déterminer l'efficacité de l'huile tunisienne.

D'ailleurs, l'huile présente aussi un atout pour les peaux jeunes à problèmes. Elle régule le taux de sébum des peaux grasses. Elle atténue les cicatrices, les boutons d'acné, les rougeurs, les vergetures et calme les coups de soleil.

L'huile peut être appliquée directement sur la peau ou incorporée dans des crèmes, des écrans solaires, des lotions, des savons ou des shampoings, etc.

En vue de positionner la Tunisie comme pays leader de la production d'huile de pépins de figue de barbarie et afin de garantir une qualité standardisée optimale de ce produit cosmétique très prisé, l'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI) sur demande de l'ANADEC et avec l'appui du projet PAMPAT 2 a publié la norme tunisienne relative à l'huile de pépins de figue de barbarie sous le code NT: 118.152 (2021). La Tunisie est devenue ainsi le premier et seul pays au monde à standardiser les caractéristiques de cette huile précieuse, ce qui traduit toute l'importance accordée à ce secteur stratégique.

Dans ce contexte, la standardisation des bonnes pratiques de production de l'huile de pépins de figue de barbarie tunisienne s'avère nécessaire afin d'accroître son avantage concurrentiel sur les marchés et de garantir une qualité supérieure au niveau de toutes les nouvelles entreprises qui se mettent en place.

Le présent guide vise à harmoniser les pratiques de production de l'huile de pépins de figue de barbarie allant de la cueillette de la figue de barbarie jusqu'à l'expédition de l'huile de pépins de figue de barbarie destinée à usage cosmétique.

Il s'adresse aux opérateurs qui s'adonnent à l'activité de production de l'huile des pépins de figue de barbarie en vue de le vendre en vrac ou en détail. Il pourra également être utilisé par les techniciens, formateurs et encadreurs pour transférer et disséminer les bonnes pratiques en vue de renforcer et améliorer les capacités des jeunes opérateurs voulant investir dans la filière.

Pour recevoir une copie du guide de bonnes pratiques de production de l'huile de pépins de figue de barbarie tunisienne, veuillez vous adresser à

[pampattunis@unido.org](mailto:pampattunis@unido.org) ou [anadectunisie@gmail.com](mailto:anadectunisie@gmail.com)

# GUIDE

*DE BONNES PRATIQUES  
DE PRODUCTION DE L'HUILE  
DE PÉPINS DE FIGUE  
DE BARBARIE TUNISIENNE*

